

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le député n'a pas compris ce que j'ai dit à cette occasion. Je ne conteste pas le fait qu'il faille fixer le prix du pétrole avant d'en commencer l'exploitation. Nous savons qu'elle ne commencera pas avant plusieurs années. Le député semble avoir cité les paroles du vice-président de Petro-Canada. Or, je pensais qu'il rapportait les propos d'un vice-président de Chevron. Quoi qu'il en soit, même s'il s'agit d'un vice-président de Petro-Canada, je suis bien d'accord sur le fait qu'il faut fixer les prix. Nous allons étudier combien il faudra payer ce pétrole et nous fixerons le prix suffisamment longtemps à l'avance pour que les mises de fond nécessaires puissent être faites et pour que l'extraction puisse commencer. C'est un fait acquis.

M. MacKay: Madame le Président, le ministre pourrait-il m'expliquer le sens d'une autre déclaration de M. Meneley, l'administrateur en question de Petro-Canada? D'après un article à la une paru dans le numéro du 14 janvier du *Chronicle Herald* de Halifax, il aurait dit qu'il y aurait en 1981 une diminution des travaux d'exploration. Cette diminution se produira selon lui, à cause d'une «pénurie très grave de plates-formes de forage dans le monde entier», laquelle «continue de compliquer l'existence des sociétés qui explorent les fonds marins au large de la côte est.» Sur ce point, il est d'accord avec Mobil Oil Canada et Petro-Canada. Cependant, un peu plus loin toujours d'après le même article, il aurait dit que la production de l'industrie pétrolière «diminuera très probablement en 1981 à cause... de pressions politiques visant à forcer le gouvernement à modifier le Programme énergétique national». J'ai cité les paroles que l'on prête à M. Meneley.

Le ministre ne voit-il pas de contradiction dans ces déclarations? D'une part, ce directeur de Petro-Canada dit que ce sont les «pressions politiques» qui vont entraîner l'arrêt de la production au large de la côte est et d'autre part, il dit que cet arrêt sera dû à «une pénurie mondiale de plates-formes de forage». Le ministre croit-il qu'en faisant ces déclarations contradictoires, ce dirigeant de Petro-Canada, qui semble jouer un grand rôle politique dans cette industrie si importante pour la côte est, sert bien les intérêts de cette région du Canada?

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Lalonde: Je ne suis pas d'accord avec le député, madame le Président.

* * *

● (1200)

LES TRANSPORTS

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—L'ÉTUDE À COURT TERME—LES AGISSEMENTS EN COULISSE DES ENTREPRISES DE CONDITIONNEMENT

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il nous dire si le gouvernement va bientôt entreprendre une étude à court terme, dont il a d'ailleurs déjà été question, sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je pense que nous sommes effectivement sur le point de faire effectuer une étude. Il s'agirait toutefois de créer un groupe de travail chargé d'étudier la question et d'en arriver à un commun accord. Il y a déjà eu des progrès marqués en ce sens dans l'Ouest.

M. Murta: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Transports. Selon les journaux, il semblerait que certaines entreprises de conditionnement des aliments de l'Est ont agi en coulisse pour empêcher le gouvernement d'arrêter l'orientation qu'il devrait prendre. Qu'est-ce que le ministre peut nous dire à ce sujet et peut-il confirmer ou infirmer ces rumeurs?

M. Pepin: Madame le Président, je suis certain que les membres du cabinet vont prochainement discuter des intérêts respectifs des conditionneurs et d'éleveurs de l'Est et de ceux des éleveurs de l'Ouest. Mais il ne s'agit là que d'un facteur parmi bien d'autres.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMPTES PUBLICS

DÉPÔT DES COMPTES POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 1980

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer des copies des Comptes publics pour l'année se terminant le 31 mars 1980.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 1662, 1670, 1728, 1750 et 1778.

[Texte]

LES SUBVENTIONS DU MEER À BOMBARDIER INC., MONTRÉAL
Question n° 1662—**M. Neil:**

Depuis la création du programme du MEER, quel est le détail des subventions accordées à Bombardier Inc. de Montréal?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministère de l'Expansion économique régionale est comme suit: